

Charenton

n° 234

Novembre 2018

Magazine

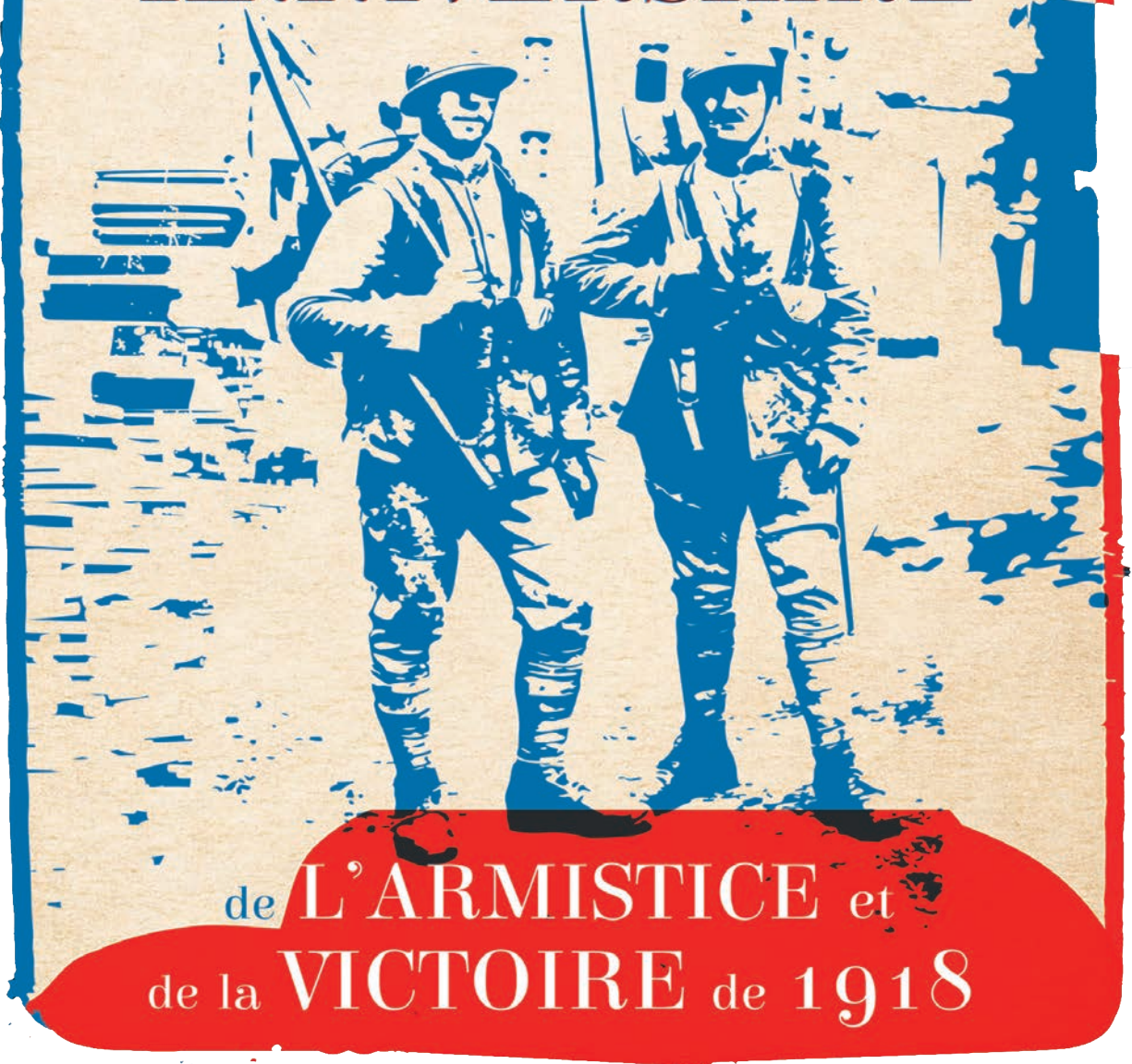
Info & Actu | Sport | Portrait | Culture | Agenda |



100^{ème}



ANNIVERSAIRE



de L'ARMISTICE et
de la VICTOIRE de 1918

DÉCRYPTAGE

**LES FEMMES PENDANT LA
1^{ÈRE} GUERRE MONDIALE** page 12

GRAND ANGLE

**CONSTRUISONS ENSEMBLE LE
CHARENTON DE DEMAIN** page 15

RENCONTRE

**OUVERTURE D'UNE ULIS AU
COLLÈGE LA CERISAIE** page 24



Rencontre intergénérationnelle à la résidence Gabrielle d'Estrées

CONTACTEZ VOS ÉLUS

Une adresse unique pour joindre vos élus
www.charenton.fr/contact/

Hervé Gicquel

Maire de Charenton-le-Pont,
 Conseiller départemental du Val-de-Marne
 Conseiller métropolitain

Marie-Hélène Magne

1^{ère} adjointe au Maire chargée de l'enfance et de l'éducation
 Vice-Présidente du territoire *ParisEstMarne&Bois*

Patrick Ségalat

Maire adjoint chargé des finances et des ressources humaines

Chantal Lehout-Posmantier

Maire adjointe chargée des seniors et de la résidence Jeanne d'Albret

Benoît Gailhac

Maire adjoint chargé de l'aménagement urbain et durable de la Ville - Conseiller territorial *ParisEstMarne&Bois*

Jean-Pierre Cron

Maire adjoint chargé des travaux, de la voirie, des espaces verts, de l'entretien des bâtiments et de la commission de sécurité

Clotilde Certin

Maire adjointe chargée des sports

Pascal Turano

Maire adjoint chargé de la sécurité et de la gestion du domaine public

Delphine Herbert

Maire adjointe chargée de la culture
 Conseillère territoriale *ParisEstMarne&Bois*

Jean-Marc Boccara

Maire-adjoint chargé de l'animation événementielle, des actions commémoratives, des anciens combattants et du devoir de mémoire

Pierre Miroudot

Conseiller municipal délégué à l'économie, à l'emploi, aux relations avec les grandes entreprises

Michel Van Den Akker

Conseiller municipal délégué au service social, à la santé, aux personnes handicapées et dépendantes et à la maison médicalisée

Sylvain Drouvillé

Conseiller municipal délégué au logement et à l'habitat social - Conseiller territorial *ParisEstMarne&Bois*

Valérie Lyet

Conseillère municipale déléguée aux affaires civiles, aux élections et au domaine funéraire

André Roure

Conseiller municipal délégué aux relations avec les syndicats intercommunaux et aux partenaires institutionnels de la Ville

Rachel Gruber

Conseillère municipale déléguée à la médiation - prévention

Gabriela Kadouch

Conseillère municipale déléguée à la petite enfance

Fabien Benoît

Conseiller municipal délégué à la jeunesse, à l'enseignement secondaire et au numérique

Joël Mazure

Conseiller municipal chargé des relations avec les commerçants, le marché du Centre, des affaires juridiques et de l'administration des biens

Sommaire

4 Retour en images

sur les événements des dernières semaines

8 Ici et là

Des actualités dans tous les quartiers de la ville

10 En bref

12 Décryptage

Les femmes pendant la 1^{ère} guerre mondiale

14 En direct

15 GRAND ANGLE

Construisons ensemble le Charenton de demain

19 Ensemble

20 Citoyens de demain



22 Au quotidien

24 Rencontre

Ouverture d'une ULIS au collège la Cerisaie



25 Portrait

Lucien Lachaume, porte-drapeaux depuis 43 ans

26 Rendez-vous

28 Agenda

30 Tribunes d'expression libre

31 Bloc-notes



Charenton Magazine 48, rue de Paris - 94220 Charenton • Directeur de la publication Hervé Gicquel • Rédactrice en chef Céline Lormier (01 46 76 47 93) • Journaliste Marion Fuzon • Ont collaboré à ce numéro David Custodio, Xavier Delaruelle, Céline Lormier • Photos M. Fuzon, Y. Lastes, G. Ledig, J.P. Le Naï • Conception Graphique A. Brietzke • Mise en page J.M. Hillereau • Illustration de couverture réalisée par Claire Huerre du service Communication de Saint-Maurice • Impression Groupe Morault - tirage 18 000 exemplaires Distribution A. Aïchi • Magazine imprimé sur papiers issus de forêts gérées durablement.



L'édito

Hervé GICQUEL | Maire de Charenton-le-Pont | Conseiller départemental du Val-de-Marne



Chères Charentonnaises, Chers Charentonnais,

J'ai le plaisir de vous informer de mon élection en tant que Président de l'Association des Maires du Val-de-Marne, à l'unanimité du Conseil d'administration de cet organisme, réuni le 9 octobre 2018, pour un mandat de deux ans. L'AM 94 est l'espace de concertation, d'échange de réflexions et d'expériences entre les Maires du département. Cette structure est également l'interlocutrice privilégiée pour de nombreux partenaires institutionnels publics et privés.

Elle contribue à faire entendre l'opinion partagée des élus Val-de-Marnais sur toutes les grandes questions qui se posent à l'échelle départementale et régionale. Vous l'aurez compris, cette fonction

me permettra de faire entendre la voix des Maires de notre département mais aussi celle de notre ville au plus haut niveau notamment pour défendre l'autonomie des communes, le renforcement des effectifs des commissariats de police et le maintien des services publics de proximité.

Alors que nous avançons vers la saison d'hiver, la Municipalité accroît sa vigilance à l'égard de nos concitoyens les plus fragiles. Je remercie également les bénévoles associatifs engagés autour d'actions conviviales, solidaires et dans un esprit de partage. Je n'oublie pas, en particulier, toutes celles et tous ceux qui, actuellement, donnent de leur temps et de leur énergie pour permettre à l'épicerie solidaire "Au Petit Plus" de proposer de la nourriture à moindre coût aux personnes en difficulté.

A cette période, les associations locales s'unissent dans un élan de solidarité. J'espère compter sur votre présence au Loto Solidaire du 1^{er} décembre à Toffoli dont les bénéficiaires iront à la lutte contre le cancer. Les acteurs associatifs seront aussi mobilisés envers les personnes fragilisées par la maladie dans le cadre du Téléthon. Ces initiatives contribuent à renforcer le bien vivre ensemble propre à Charenton et s'appuient sur la générosité reconnue de nos concitoyens.

Par ailleurs, je vous invite à participer à la cérémonie de l'Armistice du 11 novembre 2018 organisée en partenariat avec la ville de Saint-Maurice et le Comité d'Entente des Actions Patriotiques. A l'occasion du centenaire de la fin de la 1^{ère} Guerre mondiale, nos deux communes ont préparé un programme favorisant le devoir de mémoire et sensibilisant nos concitoyens notamment les plus jeunes. La rubrique "Décryptage" du *Charenton Magazine* abordera d'ailleurs l'importante place des femmes lors de ce conflit dramatique.

Enfin, vous découvrirez dans le "Grand Angle" de ce numéro une présentation des dispositifs de concertation relatifs à l'opération d'aménagement du quartier "Bercy" à Charenton. Nos initiatives participatives se veulent larges afin de vous informer, de vous donner les clefs nécessaires pour vous approprier le projet et surtout vous impliquer dans la construction du futur quartier afin qu'il soit à l'image de vos attentes.

< RETOUR EN IMAGES >



CHARENTONNAISE ENTREPRISES | C'est au cœur du bois de Vincennes, au stade de la Cipale, que le départ de la Charentonnaise Entreprises, organisée par les associations du Crédit Foncier et de Natixis, a été donné le 4 octobre dernier. Cette 12^e édition a vu plus de 1 000 participants prêts à relever le défi. Course ou marche, seul ou en duo, parcours en mobilité réduite, chacun a pris plaisir à participer à cette rencontre sportive. Félicitations à Willy Grunter (avec une moyenne de 17,3 km/h!) arrivé 1^{er} du parcours 7 km mais aussi à tous les participants car les frais d'inscription à cette épreuve sportive ont été reversés pour la recherche contre la sclérose en plaques.

ORDIVAL | Le 6 octobre dernier, à l'occasion d'une cérémonie au collège Nocard de Saint-Maurice, le Maire, Hervé Gicquel, a remis aux élèves de 6^e du collège la Cerisaie présents des ordinateurs hybrides dans le cadre du dispositif Ordival, développé depuis 2012. Il était accompagné de Fabien Benoit, Conseiller municipal délégué à l'enseignement secondaire, à la jeunesse et au numérique.



MARCHÉ COUVERT | A l'occasion des dernières journées européennes du Patrimoine et des actions menées pour dynamiser l'attractivité commerciale de la ville, le marché de Charenton a exceptionnellement ouvert ses portes un samedi soir. Des commerçants ont proposé des assiettes et des spécialités culinaires et les participants ont pu s'installer sur des grandes tables conviviales, avec la présence sympathique d'un orchestre, Smay's.

< **RETOUR EN IMAGES** >



BALCONS FLEURIS | Les lauréats et les participants du concours des balcons et jardins fleuris ont reçu leurs prix le 8 octobre dernier à l'Hôtel de Ville. Félicitations à tous les jardiniers, simples amateurs ou passionnés, qui fleurissent et entretiennent leurs jardins, balcons et immeubles, en contribuant à améliorer ainsi notre cadre de vie !



1^{er} prix balcons et terrasses



Anne Lallemand, directrice de Carrefour Bercy, partenaire du concours, était présente pour remettre leurs cadeaux aux gagnants

 Découvrez les heureux gagnants et les photos de leurs belles réalisations sur le site Internet www.charenton.fr

< RETOUR EN IMAGES >



AMICALE DU 3^E AGE | Un groupe de 32 Charentonnais est parti en voyage en Italie le mois dernier. Au programme : Venise, Padoue, Ferrare, Bologne ainsi que les arènes de Vérone pour 7 jours de détente, de visites culturelles, de découvertes gastronomiques et dolce vita !

PÔLE SENIOR | C'est à Préfailles, sur la côte Atlantique qu'une vingtaine de seniors Charentonnais ont séjourné il y a quelques semaines. Enchantés par ce dépaysement, ils ont découvert les marais de Noirmoutier, visité Guérande et encore dégusté quelques spécialités locales.



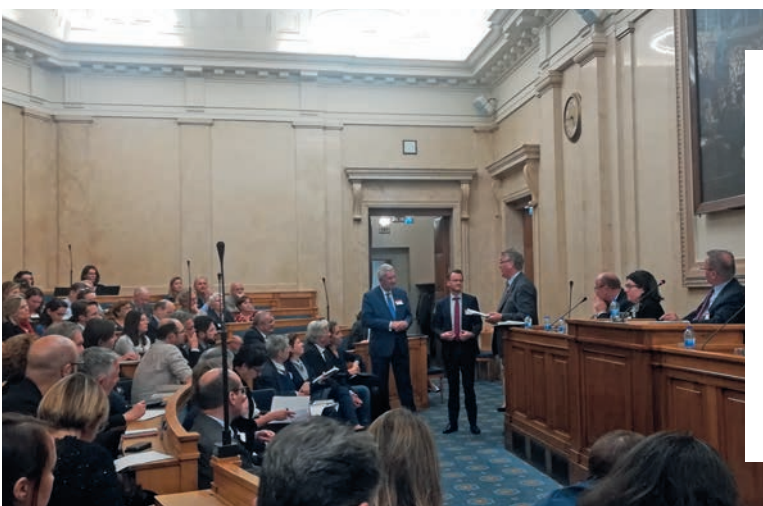
ASSOCIATION DES MAIRES DU VAL-DE-MARNE | A l'occasion d'une séance extraordinaire du Conseil d'administration et d'une Assemblée générale de l'Association des Maires du Val-de-Marne, Hervé Gicquel, le Maire de Charenton, a été élu Président de cette association pour un mandat de deux ans le 9 octobre dernier. Dès sa prise de fonction, il a proposé aux les membres de cette instance un vœu diffusé aux Maires du Val-de-Marne de défense des communes et a interrogé le Préfet concernant les risques pesant sur l'autonomie des collectivités territoriales.

Plus d'infos sur : <https://am94.fr/>

< RETOUR EN IMAGES >



CROSS DU COLLÈGE | Près de 350 jeunes se sont élancés, le 19 octobre dernier, dans les allées du bois de Vincennes à l'occasion de la 6^e édition du cross du collège la Cerisaie. Cet événement sportif s'adressait à l'ensemble des classes de 5^e et de 6^e du collège avec le concours, pour les entraînements, de l'Azur Olympique.



AGIR ENSEMBLE SUR LE TERRITOIRE | Le 1^{er} octobre dernier, une cérémonie s'est tenue à l'Assemblée nationale au cours de laquelle la Fondation pour la Co-construction du bien commun a décerné à Charenton la distinction "d'exemple inspirant" dans la catégorie "territoire de confiance" en présence d'Hervé Gicquel, le Maire, et Pierre Miroudot, Conseiller municipal délégué à l'économie et aux relations avec les grandes entreprises. Cette récompense venait saluer la dynamique territoriale "Agir ensemble sur le territoire" mise en œuvre sur les villes de Charenton et de Saint Maurice et dont le programme "Quand élèves et entreprises se rencontrent", est issu.



NOUVEAUX LOCATAIRES | Alors que le contexte du logement en Ile-de-France est extrêmement tendu et que la demande pour accéder à un logement social dépasse largement les offres malgré les efforts sur le plan de la construction, le Maire, Hervé Gicquel a tenu à recevoir en octobre dernier, aux côtés de Sylvain Drouvillé, Conseiller municipal délégué au logement et à l'habitat social, les familles récemment logées sur le contingent du parc social réservé à la ville. L'objectif était de faire connaissance, d'écouter leurs observations suite à leur installation et de leur présenter les initiatives de la Ville concernant l'habitat social. Cette rencontre a permis de rendre compte du travail mené avec les bailleurs pour améliorer le quotidien des locataires et pour soutenir les projets émergents.

Dans ma ville ...

Des rencontres, des animations et des actualités dans les différents quartiers de Charenton

Avenue Anatole France

Il y a quelques semaines, l'opération "grand nettoyage" a permis de nettoyer en profondeur les trottoirs, la chaussée et le mobilier urbain.



Place des Marseillais

L'exposition "l'art d'en jouer" proposée par l'espace Art et Liberté a attiré cet automne près de 1 400 écoliers et enfants des centres de loisirs du territoire. La dimension ludique et colorée des œuvres présentées a séduit le jeune public.



Rue du Nouveau Bercy

Une classe de l'école élémentaire Desnos a visité, le 12 octobre dernier, les espaces de la médiathèque de Bercy, afin de se familiariser avec les collections et les usages de cet équipement culturel dédié à la lecture, à l'information et à la découverte.

BOIS DE VINCENNES

Rue du cadran

De nombreuses familles sont venues bénéficier des bons plans de la bourse aux vêtements organisée à l'espace Toffoli il y a quelques jours. Les bénévoles de l'Association des Familles de Charenton se sont relayés pour accueillir et conseiller le public mais aussi veiller au bon déroulement de cette vente de vêtements et accessoires dont les bénéfices permettent à l'association de mener des actions d'entraide auprès des familles.



Rue Gabriel Péri

La résidence Gabrielle d'Estrées reçoit régulièrement des intervenants pour mettre des couleurs dans le quotidien des seniors. Dernièrement, c'est un violoniste qui est venu présenter son instrument de musique puis interpréter quelques airs pour le plus grand plaisir des personnes participants à cet atelier.



RUE DE PARIS



CHARENTON



HÔTEL

RUE DE PARIS



Rue de Paris

La chanteuse et musicienne canadienne Lisa Leblanc était en concert au petit t2r en octobre dernier. Elle a présenté au public charentonnais son nouveau répertoire qui puise sa source dans le rock'n'roll et le blues.



Rue Paul Eluard

Les seniors de la résidence Jeanne d'Albret participent régulièrement à des ateliers et à des animations qui leur sont proposés, comme récemment le loto qui a réuni une quinzaine de participants, tous concentrés sur leur grille et ravis de remporter quelques lots.

QUAI DES CARRIERES

LA SEINE

Hors les murs

Les Charentonnais sont familiers du bestiaire coloré de Daphné Dejay. Ses animaux ont déjà été exposés sur le parvis de l'Hôtel de Ville, à l'espace Art et Liberté ainsi que dans les écoles de la ville. Cette fois-ci, la "facétieuse" artiste a installé ses œuvres dans la fosse aux crocodiles de l'aquarium de la Porte Dorée !



FUNÉRAIRE

Novembre, le mois du souvenir



Depuis le 1^{er} novembre et jusqu'au 30 avril, les horaires des cimetières ont changé. Durant cette période hivernale, le cimetière Valmy (avenue de la Porte de Charenton) et le cimetière ancien (avenue de Gravelle) seront ouverts au public de 8h30 à 17h. Le Cimetière Intercommunal de Valenton (La Fontaine Saint-Martin à Valenton), quant à lui, sera ouvert de 8h à 17h30.

A noter : une journée du souvenir est organisée au crématorium du cimetière Intercommunal de Valenton le samedi 10 novembre à 10h.



À PARTIR DU 5 NOVEMBRE

De nouvelles poubelles



Afin d'harmoniser la collecte sélective et le tri des déchets sur les 13 communes qu'il regroupe, le Territoire *Paris Est Marne & Bois* va, à compter du 5 novembre, procéder au remplacement de toutes les poubelles charentonnaises.

Pour ce faire, un sticker sera apposé sur les conteneurs actuels avertissant de leur renouvellement lors de la collecte suivante. Pour chaque habitant, il suffira

donc de sortir normalement ses poubelles qui seront, le même jour, vidées, emportées et remplacées par les nouvelles. **Chacun est appelé à être vigilant en laissant son nouveau conteneur tant que le précédent n'a pas été repris.** En cas d'oubli, si vous ratiez le jour de reprise de votre poubelle initialement prévu, n'hésitez pas à le ressortir à la collecte suivante.

Ce changement va avoir des conséquences importantes sur les habitudes de tri que chacun avait pris depuis plusieurs années. En effet, dorénavant, les ordures ménagères devront être déposées dans la poubelle "grise", les emballages ménagers dans la "jaune" et le verre dans la "verte".

Pour toute question, le service environnement du territoire se tient à la disposition des Charentonnais au 01.48.71.59.13 ou par mail : environnement@pemb.fr

AFC

Cours de Français langue étrangère

L'Association des Familles de Charenton propose des cours de Français langue étrangère. Il s'agit de l'enseignement du Français aux personnes non francophones, ayant été scolarisées dans leur pays d'origine. Les objectifs de ces cours sont, pour les participants, d'apprendre à lire et écrire en Français et de développer la communication orale.

Cet enseignement, assuré par des bénévoles de l'AFC, est réservé aux Charentonnais à raison de 2 h de cours 2 fois par semaine en petits groupes. Ces groupes sont déterminés suite à une évaluation du niveau des personnes souhaitant s'inscrire.

A noter : Une participation annuelle de 13€ est demandée après inscription en plus de l'adhésion à l'association (12 euros).

Renseignements et inscriptions jusqu'au 15 novembre 2018 par téléphone au 01.48.93.09.55 en laissant vos coordonnées.





EDUCATION NATIONALE

Une nouvelle Inspectrice de circonscription

Après le départ en retraite d'Antoine Baccellieri à la fin de l'année scolaire, Elisabeth Lorin a fait son arrivée à la circonscription d'Alfortville/Charenton en septembre dernier. Son équipe est composée de deux conseillers pédagogiques, d'une enseignante référente pour les usages du numérique et d'une médiatrice. La nouvelle Inspectrice de circonscription sera l'une des interlocutrices privilégiées de la Ville et des équipes enseignantes. Après avoir travaillé en Seine Saint-Denis, elle est arrivée il y a 5 ans dans le Val-de-Marne, du côté de Champigny/Le Perreux. Sur notre territoire, Elisabeth Lorin s'attèlera à des missions

complexes et passionnantes pour mener à bien la réussite de chacun des élèves. Elle déclare ainsi : *"Ce qui me tient à cœur et qui concentre mon attention chaque jour ? C'est ce petit pourcentage d'élèves qui peine à réussir à l'école."*

INFORMATION

Attention au monoxyde de carbone

Le monoxyde de carbone est un gaz toxique inodore, invisible et non irritant qui peut tuer en quelques minutes seulement dans les cas les plus graves. Il provient essentiellement du mauvais fonctionnement d'un appareil ou d'un moteur à combustion, c'est-à-dire fonctionnant au bois, au charbon, au gaz, à l'essence, au fuel ou à l'éthanol.

Quelques gestes simples peuvent éviter les intoxications :

- Aérer son logement tous les jours pendant au moins 10 minutes et ne jamais obstruer les grilles d'aération, même en période de froid,
- Faire vérifier chaque année ses installations par un professionnel qualifié (chaudières, chauffe-eau et chauffe-bain, conduits d'aération, conduits de fumée, inserts et poêles),
- Ne jamais se chauffer avec des appareils non destinés à cet usage (réchauds de camping, panneaux radiants, fours, braseros, barbecues...),
- Ne jamais faire fonctionner les chauffages d'appoint en continu,
- Ne jamais installer de groupes électrogènes dans un lieu fermé.

En cas de suspicion d'intoxication au monoxyde de carbone (quand un appareil de chauffage ou de cuisson marche, si vous avez mal à la tête, des nausées ou si vous vous sentez mal, il y a peut-être du monoxyde de carbone chez vous), aérez immédiatement en ouvrant portes et fenêtres, évacuez les locaux au plus vite et appelez le 112 (n° d'urgence européen), le 18 (Sapeurs-Pompiers) ou le 15 (Samu). Ne réintégrez pas les lieux avant d'avoir reçu l'avis d'un professionnel du chauffage ou des Sapeurs-Pompiers.

Pour plus d'informations : www.prevention-maison.fr ou www.inpes.sante.fr

QUAI DES CARRIÈRES

Mise en sécurité et renouvellement des arbres

Le quai des Carrières est une route départementale. A ce titre, le Conseil départemental du Val-de-Marne y a réalisé récemment des contrôles phytosanitaires de son patrimoine arboré qui ont conclu à la nécessité de supprimer dans les plus brefs délais 19 arbres présentant des risques importants. Ces arbres se situant entre la rue Victor Hugo et le n°80 du quai des Carrières, du côté des habitations, sont vieillissants et plusieurs chutes ont déjà été déplorées. En octobre, les arbres dangereux ont été supprimés afin d'assurer la sécurité des passants et des habitants. Des fosses plus adaptées pour accueillir de nouvelles plantations vont être réalisées jusqu'à la mi-décembre. 28 ormes seront plantés avant le printemps 2019 et contribueront à améliorer le cadre de vie cad de vie et à renforcer la végétalisation de ce quartier. En revanche, les arbres qui constituent un rideau le long de l'autoroute A4, entre la rue Victor Hugo et le pont Nelson Mandela ne présentent pas de danger et seront préservés.

RAPPEL SENIORS

Le bus services est à votre disposition

La Ville et le CCAS mettent gracieusement à la disposition des personnes retraités de 62 ans et plus autonomes mais ayant quelques difficultés à se déplacer un mini bus. Ce véhicule dessert le Centre Alexandre Portier, la Résidence Jeanne d'Albret, la Mairie et ses équipements, la Poste, le marché du mercredi. Il est possible de l'utiliser dans le cadre de démarches administratives, courses ou activités de loisirs. Le Bus services fonctionne le lundi (de 11h30 à 12h et de 13h30 à 17h30) ainsi que les mardi, mercredi, jeudi, vendredi (de 10h à 12h et de 13h30 à 17h30). Ce service s'interrompt pendant la trêve estivale.

Pour en bénéficier, il suffit de s'adresser au Service Animation du pôle Seniors muni, pour la première fois, d'une photo d'identité afin qu'une carte vous soit délivrée. Par la suite, un simple appel au 01.45.18.36.18 au plus tard de votre déplacement, permet de réserver votre place.

Service Animation du pôle Seniors - Centre Alexandre Portier - 21 bis rue des Bordeaux - du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h15 à 17h15

Les femmes pendant la Grande guerre

A l'occasion de la commémoration du centenaire de l'Armistice du 11 novembre 1918, la Ville et les représentants du comité d'entente des actions patriotiques ont souhaité mettre en lumière le rôle majeur des femmes durant la Grande guerre.



1788. - CHARENTON. - L'Avenue Félicie Cholet. - G. I.

L'avenue Félicie Cholet, actuelle avenue Jean Jaures

MÉMOIRE

En cette période troublée, toute l'économie est mise au service de la guerre. Les usines se transforment pour produire des munitions et du matériel militaire. Dès le 7 août 1914, le Président du conseil, René Viviani, lance un appel aux femmes pour remplacer "sur le champ du travail ceux qui sont sur les champs de bataille". Les femmes remplacent alors les hommes dans les travaux des champs (agriculture et viticulture), dans les ateliers et les usines, dans les transports et dans les activités de bureau. A l'issue du conflit, en 1918, la main-d'œuvre féminine représente environ 400.000 ouvrières soit environ le quart de la main d'œuvre totale.

Les femmes ont aussi accès à de nouveaux emplois dans les administrations, dans les transports comme conductrices de tramways. Elles travaillent aussi aux aiguillages et deviennent ramoneurs, pompiers, garde champêtre...

LES FEMMES AU CHEVET DES BLESSÉS

Le reste de la population féminine se retrouvera dans des activités plus traditionnelles telles que toutes les professions médicales. En effet, de nombreuses femmes deviennent infirmières. A la fin de l'année 1914, soit près de 6 mois après le début des combats, on compte déjà 300.000 morts, 600.000 blessés dans les hôpitaux et 100.000 "anges blancs" voués aux soins infirmiers. Outre les soins physiques prodigués, elles représentent un soutien psychologique et moral pour les blessés. A partir de 1916, les ambulances étaient toutes conduites par des femmes. Les infirmières de la Croix-Rouge sont mobilisées près des lieux de combats dans les hôpitaux militaires. D'autres créent des hôpitaux auxiliaires comme à Charenton avec l'Hôpital auxiliaire n° 2 dans l'actuelle école Notre-Dame-des-Missions, le n° 170, dans l'École de Valmy, le N° 210 au 2 rue de la Cerisaie, et le n° 211 au 96 rue de Paris.

ET SYMBOLES DE L'EFFORT DE GUERRE

Le travail féminin ne peut cependant pallier



totalelment l'absence de main d'œuvre et les hommes trop jeunes ou trop âgés pour la guerre participent aussi pleinement à ces changements. Pourtant, les femmes sont mises en avant dans ces images du travail pendant la 1^{ère} Guerre mondiale. Ces photographies symbolisent alors la mobilisation générale de la Nation pour l'effort de guerre. Cette période donne donc les premiers signes d'une ouverture vers de responsabilités, de nouveaux métiers aux femmes. Pourtant, après-guerre, si l'on constate un redéploiement de la main d'œuvre féminine, les femmes retournent pour la plupart au foyer. Des faits plus marquants pour l'émancipation des femmes interviendront plus tardivement au cours du XX^e siècle.

**À partir
du 9 novembre :**
une exposition intitulée
" les lieux de mémoire "
sur les grilles de l'Hôtel
de Ville de Charenton

MARIONNETTES Comme en 14

La compagnie de marionnettes charentonnaise "Le Théâtre Croquignol" propose, à l'occasion du Centenaire de la Première Guerre mondiale, 4 représentations exceptionnelles les samedi 10 et dimanche 11 novembre à 11h puis à 15h30 à la Cipale. Il s'agit d'un spectacle mettant en scène Guignol intitulé "Comme en 14". C'est en Normandie que l'on retrouve la célèbre marionnette en 1914, parmi les femmes restées au village pendant que leurs maris sont partis à la guerre.

Salle "Forest Club" de la Cipale - 51, avenue de Gravelle (coté Vélodrome du bois de Vincennes) Durée : 45 minutes - A partir de 5 ans - Tarif unique : 6 euros - Réservation au 06.13.50.29.26.

CONVENTION AVEC LA SNCF

Priorité à l'amélioration du cadre de vie

Lors du Conseil municipal du 17 octobre dernier, le Maire de Charenton, suite à son intervention, a signé avec la SNCF une convention permettant aux agents de la ville et à ses prestataires d'intervenir aux abords et à l'intérieur des emprises ferroviaires du territoire communal.

Assez technique dans sa forme, cette convention a pourtant un objectif très clair pour la Ville : se donner les moyens de réaliser, en lieu et place de la SNCF, des interventions d'entretien, de sécurisation ou d'embellissement des terrains appartenant à l'entreprise publique et inclus dans l'environnement Charentonnais.

Désormais, les services municipaux et les entreprises engagées par la collectivité seront autorisés à faire disparaître les graffitis défigurant le point de vue de bon nombre d'habitations, d'élaguer les végétaux débordant des talus jalonnant les voies ferrées ou encore, prendre en charge la réfection de murets (côté territoire communal) appartenant à la SNCF comme dans la rue Jean Moulin, par exemple. En somme, la Ville vient de se donner les moyens de s'engager encore davantage en faveur de la qualité du cadre de vie.

COMPTEUR COMMUNICANTS GAZ

Gazpar arrive à Charenton

A compter de la fin novembre et jusqu'en juin 2019, GRDF déploiera des compteurs communicants gaz, dits "Gazpar", auprès de tous les Charentonnais raccordés au réseau de distribution de gaz naturel.

Ces nouveaux compteurs permettront un relevé à distance automatique et quotidien, relevé que chaque usager pourra consulter via "Mon Espace GRDF". Les données mensuelles seront directement transmises aux différents fournisseurs d'énergie.

Concrètement, quelques semaines avant l'intervention, GRDF préviendra les Charentonnais concernés par ce changement et leur communiquera les informations relatives à ce nouveau matériel. Quinze jours avant, c'est le prestataire en charge de cette installation, LS Services, qui leur enverra un rappel. Un dernier avis de passage sera transmis par SMS, mail ou téléphone aux usagers pour leur confirmer le rendez-vous. Le remplacement de l'ancien compteur par Gazpar dure environ 30 minutes. Sur ce document, la consommation relevée sur l'ancien compteur sera précisée. Dès lors et après avoir créé gratuitement son espace privé et sécurisé sur www.grdf.fr, l'usager pourra suivre ses données de consommation sur "Mon espace GRDF"

Pour plus d'information : <https://www.grdf.fr/particuliers/services-gaz-en-ligne/gazpar-le-compteur-communicant-gaz>



PASSERELLE D'ALFORTVILLE

Barrière Vauban = danger potentiel



Les fissures sont monnaie courante dans le domaine de la construction que ce soit sur les bâtiments privés ou publics. Leur apparition peut s'expliquer par différents facteurs (mouvement de terrain, retrait/gonflement des argiles, infiltration d'eau, etc.) mais leur dangerosité reste variable et parfois évolutive.

Depuis plusieurs années, une lézarde balafre le mur

longeant l'escalier menant depuis les gymnases Tony Parker jusqu'au Chemin de Halage. Afin d'identifier et de maîtriser son évolution éventuelle, la Ville a procédé à la mise en place d'une surveillance de cette fissure en plaçant des témoins.

Pendant longtemps, aucune évolution ne fut constatée, mais suite aux deux phénomènes d'inondation subis par ce secteur, la situation a évolué (de quelques millimètres). La Ville a donc immédiatement pris la décision de fermer cet accès au chemin de halage afin d'assurer la sécurité des usagers. Elle a ensuite fait procéder à des sondages géotechniques et des travaux de réfection sont d'ores et déjà programmés courant 2019.

D'ici là, la Ville demande instamment à tous les usagers de respecter l'interdiction d'emprunter cet escalier.

Construisons ensemble le Charenton de demain

Dès le dévoilement du projet, le Maire, Hervé Gicquel l'avait annoncé : la métamorphose du quartier Charenton-Bercy ne se ferait pas sans la population et, à ce titre, les Charentonnais auraient toute leur place dans la mise en œuvre de ce programme. Dans ce cadre, il a présenté les dispositifs de concertation autour de cette opération cruciale pour Charenton et ses habitants à l'occasion des réunions de quartier et notamment celle de Bercy le 11 octobre dernier.



Réunion publique de Bercy au gymnase Maurice Herzog le 11 octobre dernier

La métamorphose du quartier Charenton-Bercy, soit 10% du territoire communal, est une opération ambitieuse. Elle l'est d'un point de vue architectural, financier et environnemental mais aussi, parce qu'elle changera, à terme, radicalement la vie de ce secteur et de ses habitants.

Dans ce contexte, Hervé Gicquel a été, dès les prémices du projet, convaincu sur un point : il doit dessiner les traits de la ville de demain mais aussi prendre en compte les attentes des habitants et, à ce titre, être co-construit avec les Charentonnais. Ce principe fondamental, de par sa légitimité, a été favorablement accueilli par les autres partenaires du programme à savoir Grand Paris Aménagement, UrbanEra, porteur du projet, l'Etat et le territoire *Paris Est Marne & Bois*.

UNE LARGE CONCERTATION MAIS DES IMPOSÉS AUSSI

La concertation a été lancée dès le dévoilement du lauréat du concours "Inventons la Métropole", UrbanEra, la direction des Grands Projets de Bouygues Immobilier, puisque une enquête de plusieurs mois avait été réalisée auprès des habitants et des usagers du quartier.

Lors de la réunion publique du quartier de Bercy du 11 octobre 2018, les élus



“La concertation avec les habitants et les usagers accompagnera chaque étape de cette opération,,

ont présenté une nouvelle phase de la concertation qui accompagnera toute l'opération.

Elle aura pour buts d'informer les habitants, de leur donner les clefs nécessaires pour s'approprier le projet, et surtout de les impliquer dans la construction du futur quartier afin qu'il soit à l'image de leurs attentes.

Il convient aussi de rappeler que le projet comporte des "invariants" constituant les grandes lignes qui ont permis de dessiner et de viabiliser le projet : la construction d'une tour, le désenclavement du quartier et le prolongement de la rue Baron-Le-Roy qui accueillera de nouvelles enseignes et les commerces du centre commercial Bercy 2, la transformation de la passerelle Valmy, le rehaussement de la voirie, la

Les marches exploratoires

Deux circuits ont été envisagés et des horaires variés ont été programmés afin de permettre au plus grand nombre d'y participer.

CIRCUIT N°1 (CADRE DE VIE, ANIMATION DU QUARTIER, MOBILITÉ, ESPACES VERTS)

Rendez-vous à l'arrêt de métro Liberté.

Mercredi 7 novembre : 14h - 16h

Samedi 10 novembre : 10h - 12h

CIRCUIT N°2 (COMMERCES, ÉCONOMIE, TRANSPORTS, LIEN AVEC PARIS)

Rendez-vous à l'arrêt de métro Charenton-Ecoles.

Mardi 20 novembre : 12h30 - 14h30

Judi 22 novembre : 8h30 - 10h30

Inscription par mail via bercy@charenton.fr ou par téléphone au 01.46.76.47.65



[Benoît GAILHAC]

Maire-adjoint chargé
de l'aménagement urbain et durable de la ville

L'ampleur du projet va naturellement imposer des étapes administratives et des règles d'urbanisme contraignantes auxquelles nous ne saurions nous soustraire. Toutefois, les marges de manœuvre existent et sont passionnantes à dessiner. J'incite donc tous les Charentonnais, habitant ou non le quartier de Bercy, les employés travaillant sur notre territoire ainsi que les acteurs locaux et économiques à participer très nombreux aux moments d'échanges et de concertation qui leur sont proposés.



[Hervé GICQUEL]

Maire de Charenton-le-Pont
Conseiller Départemental du Val-de-Marne

Je le réaffirmerai jusqu'à la concrétisation de cette opération : le projet Charenton-Bercy a pour vocation de donner à notre ville la place qui lui revient dans la grande mutation de l'Est parisien et dans la construction métropolitaine mais à condition que l'identité emblématique de notre ville soit préservée et que la qualité de vie des Charentonnais s'en trouve améliorée. C'est la raison pour laquelle j'ai à cœur que nous construisions ensemble, grâce à la concertation qui s'ouvre aujourd'hui pour plusieurs années, le quartier de Bercy et le Charenton de demain.

percée de la résidence 3F pour créer une liaison avec le jardin du cardinal Richelieu, la création du cluster (réseau d'entreprises liées à une même filière), la transformation de l'APHP en "fabrique du spectacle", la création de logements privés et sociaux.

Lorsque les commerces de Bercy 2 auront été transférés vers la rue Baron-Le-Roy, le site du centre commercial fera l'objet d'un aménagement pour y ériger un site à vocation tertiaire avec un centre aqualudique.

DES OBLIGATIONS RÉGLEMENTAIRES

Comme pour toute opération et plus

encore quand elle est de taille, le code de l'urbanisme prescrit des imposés réglementaires.

Le plan d'aménagement urbain du quartier de Bercy reposera sur la création d'une Zone d'Aménagement Concerté. C'est pourquoi, la concertation préalable indispensable à la création de la ZAC sera le point de départ des échanges avec les habitants.

Cette phase vient de s'ouvrir et s'achèvera à la mi 2019. Elle ambitionne de présenter les principes du projet d'aménagement et de recenser les avis et propositions des

citoyens avant la création de la ZAC.

Pour s'informer sur le projet, chaque usager peut consulter le dossier de présentation à disposition en mairie et sur les sites internet de la ville, du territoire *Paris Est Marne & Bois* et de Grand Paris Aménagement.

Parallèlement, chacun a la possibilité de formuler ses observations en les rédigeant dans le registre de concertation conservé en mairie, en envoyant ses remarques via l'adresse mail bercy@charenton.fr ou en participant aux rendez-vous participatifs proposés autour du projet (voir ci-après).

Toutes les remarques et avis seront compilés dans le bilan de la concertation réglementaire. Ce document permettra de finaliser le dossier et d'envisager la création officielle de la ZAC début 2020.

DE MULTIPLES DISPOSITIFS DE CONCERTATION

Afin de mobiliser le plus grand nombre d'habitants, d'usagers, d'acteurs locaux et économiques, la Ville et ses partenaires ont envisagé la concertation autour du projet Charenton-Bercy sous de multiples facettes dont certaines sont particulièrement innovantes voire inédites.

- **Les marches exploratoires** : circuits de visite thématiques du quartier (voir encadré P.16)



1^{er} Forum du projet
Jeudi 13 décembre à 19h30
École élémentaire Briand
2, place Aristide Briand

- **Les ateliers** : petits groupes de travail autour de 5 thématiques (la vie du quartier et les équipements publics, les déplacements, travailler et consommer, Charenton-Bercy pour toutes et tous, les espaces verts et la nature)
- **Le comité citoyen** (voir encadré ci-dessous)
- **Les ateliers scolaires** : le but de ces rencontres est de recueillir le regard sur les enjeux du quartier et les propositions des citoyens de demain. Dans ce cadre, les enfants seront incités à participer, réfléchir et réagir sur l'avenir.

40 CHARENTONNAIS CONSTITUERONT LE COMITÉ CITOYEN

- **Les Forums du projet** : grand rendez-vous de restitution des travaux et échanges liés aux dispositifs de concertation ci-dessus. Le premier se déroulera le 13 décembre à 19h à l'école élémentaire Briand.

DES OUTILS INNOVANTS ET INÉDITS

Deux dispositifs particulièrement innovants seront engagés au cours de l'année 2019 : le circuit permanent et le budget participatif d'opération.

- **Le "circuit permanent"** repose sur l'installation, durant un semestre au

4 MARCHES EXPLORATOIRES ORGANISÉES EN NOVEMBRE

moins, de balises dans le secteur Bercy pour permettre à chacun, en toute autonomie, de s'informer et de participer à la concertation.

- **Le budget participatif d'opération**, quant à lui, consiste à déterminer avec les habitants le financement d'une action parmi plusieurs projets, après une étude de recevabilité. Ce dispositif devrait voir le jour à compter de mi-2020.

Tous ces outils pour alimenter la concertation sont prêts. Reste à chacun de s'en emparer pour devenir à part entière les acteurs du quartier de Bercy et du Charenton de demain.

Le comité citoyen

Il s'agit d'un groupe composé de 40 citoyens du quartier de Bercy mais aussi de toute la ville de Charenton qui seront formés sur les enjeux, le budget, les contraintes, etc. du projet afin d'avoir un avis éclairé sur l'opération. Les membres se réuniront pour débattre et échanger avec les partenaires sur les objectifs du projet, sur des propositions et la préparation des travaux.

Ce panel devra être représentatif de la ville ; seul pré-requis pour y être associé, être en mesure de participer à 3 réunions en 2019.

Les modalités de recrutement seront prochainement détaillées sur le site internet de la ville et lors du premier Forum du projet.

CHARENTON-BERCY

Un projet visionnaire, innovant et durable

Pour rappel, cette opération repose sur les grandes lignes suivantes :

- Connexion directe entre Charenton et Paris via la percée de la rue Baron-le-Roy,
- Articulation réaffirmée entre le nord et le sud de la ville grâce à la reconfiguration de la passerelle Valmy et l'instauration d'une nouvelle passerelle vers les berges de Seine,
- Réalisation de 1000 logements dont 30% de sociaux 167 000 m² de bureaux et 43 000 m² dédiés aux commerces et aux loisirs,

- Installation d'un cluster européen des univers virtuels,
- Ouverture d'une "Fabrique du spectacle" dans les locaux de l'APHP (Assistance Publique - Hôpitaux de Paris) réhabilités, avec un studio d'animation 3D mais aussi une programmation grand public ouverte à la population,
- Création de 15 000 nouveaux emplois,
- Construction d'une tour verte emblématique,
- Implantation de 3,6 hectares d'espaces verts.



LIENS INTERGÉNÉRATIONNELS

Enfants et résidents créent ensemble une fresque

Ce mercredi-matin d'octobre, les résidents étaient réunis dans la salle de restauration de la maison médicalisée Gabrielle d'Estrées. Impatients, comme fébriles, guettant le moindre bruit. "Ils arrivent!" Et effectivement, se tenant sagement la main deux par deux, les enfants de l'accueil de loisirs Anatole France sont tranquillement arrivés. Les aînés, tout à leur joie de les accueillir, semblaient bien loin des tracasseries du quotidien. Une fois les présentations faites, chacun a écouté les consignes pour préparer ensemble une grande fresque sur le thème de l'automne. "Cette peinture de 4m de long sera ensuite exposée dans la salle de restauration. Comme ça, vous serez chaque jour un peu avec nous" leur explique avec empressement une des résidentes.

L'alchimie a très vite pris et les enfants ont trouvé leurs marques en douceur. Avec beaucoup d'application et de délicatesse, les plus jeunes ont réalisé avec les aînés des effets de pochoirs colorés sur un grand rouleau de papier, une fillette se penchant vers l'oreille d'une résidente et un autre relevant la manche d'une autre. On pouvait voir briller les étoiles dans les yeux des résidents. Tous manifestaient leur plaisir de recevoir ce jeune public et de tisser de petites complicités. Cette matinée s'est conclue par un petit goûter où chacun a pu passer un agréable moment. Les deux structures espèrent renouveler prochainement ce type de rencontre.



NOUVEAU

Sport sur ordonnance

Il est démontré scientifiquement que la pratique d'une activité physique régulière diminue le risque de nombreuses maladies, améliore la tolérance aux traitements et réduit la mortalité tout en améliorant la qualité de vie (sommeil, anxiété, fatigue, douleurs). Suite à la loi de 2016 autorisant les médecins traitants à établir des ordonnances d'activité physique, la ville de Charenton a mis en place depuis le 26 septembre dernier la pratique d'Activité Physique Adaptée (APA) pour les personnes souffrant d'une affection de longue durée (ALD). Après une évaluation de la condition physique, chacun, encadré par un enseignant APA et un éducateur sportif, pratique gratuitement une activité physique adaptée à lui-même.

Renseignements au 01.45.18.36.18 ou au 01.45.18.36.41
CCAS - Centre Alexandre Portier - 21bis, rue des Bordeaux



CONSEIL LOCAL DE SANTÉ MENTALE

Réseau des acteurs de la santé mentale : le CLSM

Le 29 mars dernier, l'assemblée plénière du Conseil Local de Santé Mentale (CLSM) de Charenton, Saint-Mandé et Saint-Maurice lançait des groupes de travail autour de 4 thématiques : "le patient et son entourage", "le partenariat", "la promotion de la santé mentale" et enfin "la cellule de situations complexes". Ils visent à mieux communiquer autour du handicap psychique, à améliorer les conditions de vie des personnes en souffrance psychique pour une meilleure inclusion sociale et à agir préventivement. Plus les soins sont précoces, meilleure est la prise en charge. C'est pourquoi ces groupes de travail visent aussi à faire bouger l'image que renvoie l'altération de la santé mentale. Rappelons ici que, selon l'Organisation mondiale de la Santé, 1 personne sur 4 dans le monde souffrira d'un problème de santé mentale dans sa vie (burn-out, dépression...). A ce jour, 2 rencontres ont eu lieu, réunissant l'ensemble des acteurs de la santé mentale (institutions, professionnels du social, médico-social, de la psychiatrie, associatifs, usagers et élus). Une troisième est bientôt programmée : si vous êtes intéressés ou concernés, vous pouvez intégrer ces groupes de réflexion.

Pour cela, contacter la Coordinatrice du Conseil Local de Santé Mentale au 01.45.18.36.41 ou 01.43.96.66.20.



Les petits artistes de la mémoire

Depuis 2005, l'ONACVG*, en partenariat avec l'Education nationale, organise le concours des petits artistes de la mémoire. Il a pour but de transmettre aux plus jeunes la mémoire de combattants de la Grande Guerre et de sensibiliser les élèves à l'héritage contemporain de ce conflit européen et mondial.

Ce concours s'adresse aux élèves de CM2, qui, avec l'aide des enseignants, peuvent réaliser une œuvre mémorielle, alliant une expression littéraire, plastique ou numérique pour créer un "carnet de guerre". Le principe est aussi de s'inspirer du nom d'un soldat originaire de la commune de scolarité des enfants et de mener des recherches historiques, à la façon d'une enquête, au cœur des archives municipales et départementales. Les inscriptions sont à réaliser avant le 31 décembre et les dossiers sont à envoyer avant le 6 mai 2019.

www.onac-vg.fr/fr

*Office national des anciens Combattants et des Victimes de Guerre



Ateliers bleus

Chaque semaine, à Charenton, des activités sont proposées aux enfants le mardi ou le vendredi. Elles sont appelées "les ateliers bleus". Après l'école, de 16h30 à 18h, les enfants peuvent découvrir une large palette d'animations sportives, culturelles ou artistiques. Dans une ambiance ludique, par petits groupes, ils peuvent ainsi s'initier au théâtre, à l'anglais, au yoga, au stylisme, à la danse indienne façon "Bollywood", aux percussions, au poull ball... Ils ont vraiment la possibilité de développer de nouvelles compétences, de s'amuser en passant de bons moments.



Ateliers du mercredi

Le service municipal Jeunesse organise chaque mercredi après-midi des sorties et des animations. Activités manuelles, musées, sorties dans Paris, ateliers chant, jeux de société ou projections cinéma... Il y en a pour tous les goûts !

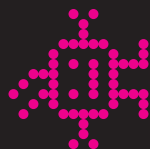
Service Jeunesse
7bis, quai de Bercy - Tél. 01.46.76.44.52
Inscriptions en ligne sur monespace.charenton.fr



Vacances de Noël

A noter : les familles charentonnaises souhaitant inscrire leur enfant aux activités proposées par les accueils de loisirs pendant les vacances de Noël peuvent le faire jusqu'au **dimanche 2 décembre prochain**.

Inscriptions en ligne sur
monespace.charenton.fr



Nouveau site du collège

Outil indispensable pour les familles et la communauté éducative, le site Internet du collège la Cerisaie a fait peau neuve. La nouvelle plateforme répond aux critères actuels du graphisme et de l'ergonomie. Elle met à l'honneur la vie du collège, toujours très active et permet d'accéder à "pronote", le logiciel de gestion de vie scolaire.

 www.clglacerisaie.net

Prévention SIDA

A l'occasion de la semaine de sensibilisation de lutte contre le SIDA qui se tient traditionnellement en décembre, le service Médiation Prévention a convié les équipes de l'association "AIDES" et du Bus Santé 94 afin de sensibiliser le public et de proposer un entretien suivi d'un dépistage VIH et Hépatite B si besoin. Ces journées de prévention se dérouleront le lundi 3 décembre de 14h à 19h devant l'entrée de la Verrière au niveau du 6, place Henri d'Astier et le mercredi 12 décembre de 14h à 19h place des Marseillais.

 **Renseignements au 01.71.33.51.24.**



Les enfants du patrimoine

En septembre dernier, une classe de CM1 de l'école élémentaire Pasteur a parcouru, dans le cadre de l'opération "les enfants du patrimoine", les espaces de la Médiathèque de l'Architecture et du Patrimoine (MAP). Suivant les explications du conférencier, ils ont découvert les œuvres d'Eugène Viollet-le-Duc mais aussi l'ensemble des collections conservées par cette institution. Les enfants ont été impressionnés par la vue imprenable du 6^e étage sur l'environnement proche de la MAP et ont beaucoup apprécié l'exposition sur le fonds photographique de cet établissement qu'ils ont trouvé très pédagogique.



Schuman participe au festival de courts-métrages de Berlin

Dans le cadre d'une classe à projet artistique et culturel (PAC), un groupe d'élèves de notre lycée Schuman a visité il y a quelques mois l'Opéra national de Paris. Les lycéens ont ensuite, avec leur professeur d'allemand, conçu un film dans lequel ils se mettent en scène dans la langue de Goethe. Scénario, tournage, montage... ils sont passés par toutes les étapes puis ont eu la fierté de présenter le fruit de leur travail en septembre dernier au festival de courts-métrages de Berlin grâce au financement de la section Allemagne du comité de jumelage. Leur film, intitulé "Derrière le rideau" a été projeté devant des professionnels dans la catégorie "film des villes partenaires", le quartier de Tempelhof Schöneberg à Berlin étant jumelé avec Charenton depuis 34 ans : une belle consécration pour ces jeunes.



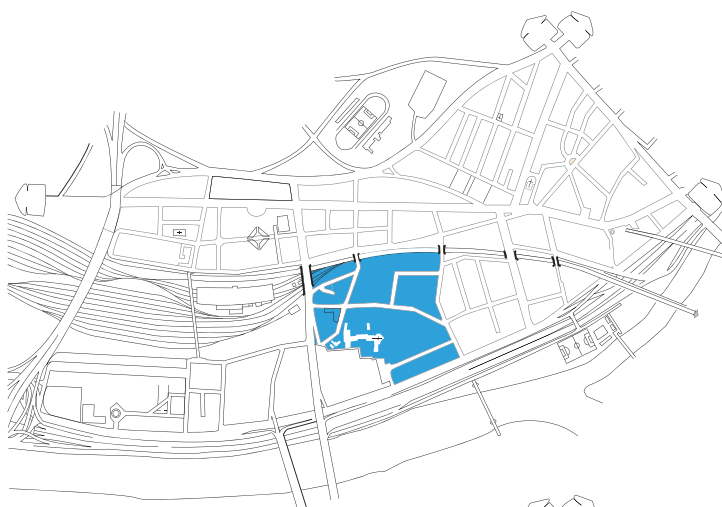
Pour visionner le film :
<https://lyceerobertschuman-charenton.fr/>

Réunions de quartier : ça continue !

Les rencontres de proximité organisées, chaque année, entre la Municipalité et les habitants ont démarré le 11 octobre dernier au cœur du quartier de Bercy (cf. pages 15 à 18) et se sont poursuivies le 16 octobre à l'école Valmy. Les échanges riches et constructifs ont permis aux Charentonnais de mettre en lumière leurs satisfactions comme les tracas du quotidien et d'obtenir des éclaircissements sur le fonctionnement de la collectivité. Ainsi, après une présentation générale sur les finances publiques, l'opération Charenton-Bercy, les projets en cours de réalisation et à venir, chaque participant qui le souhaitait a eu le loisir de s'exprimer et d'interroger les membres de l'équipe municipale. Parmi les sujets abordés on notera, comme souvent, les incivilités et notamment la propreté, la gestion des déchets, les nuisances sonores générées par les technicentres de la SNCF ou encore les questions sur la mobilité et les transports en commun.



Prochaines réunions de quartier

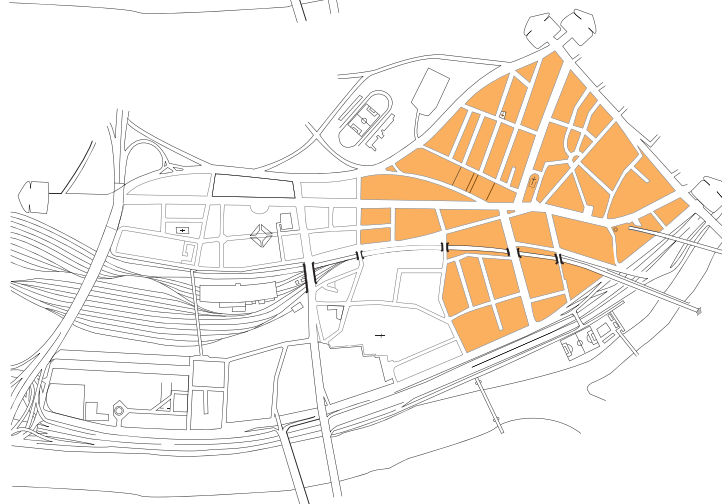


Jeudi 22 novembre à 19h30

Quartier Pasteur ▶

Ecole élémentaire Pasteur

1, rue Jean Moulin



Mardi 27 novembre à 19h30

Quartier du Centre ▶

Ecole élémentaire Aristide Briand

2, place Aristide Briand

Un point d'information sera réalisé sur la poursuite de la construction de 94 logements sociaux et intermédiaires du 1/3 rue du Pont et intervention par le groupe "3F".

SPORT

Karaté club de Charenton



Pionnier dans l'enseignement du pilates et de la remise en forme, le Karaté Club de Charenton n'en oublie pas pour autant la compétition comme en témoignent les derniers résultats :

- 1^{ère} place de Charenton avec Louise Khemici, Loussine Bas (ceinture noire, 1^{ère} dan, à 14 ans !) et Ruby Buffard aux Championnats KATA VDM - Minimes - Equipe féminine
- 1^{ère} place de Loussine Bas et 3^e place de Louise Khemici aux Championnats KATA VDM - Minimes
- 2^e place de Charenton avec Mohamed Syl, Baptiste Cavro et Jules Bourget-Da Rocha aux Championnats KATA VDM - Minimes - Equipe Masculine
- 2^e place de Louise Khemici aux Championnats Combat VDM - Catégorie des - 55Kg

A noter également la performance de David Amouyal (5^e dan) 1^{er} en KATA VDM et 3^e IDF aux Championnats KATA - Vétérans

ARTISANAT

L'atelier de la tapisserie

Enthousiaste et passionnée, Delphine Pajor a créé la Société Creadel voilà quatre ans et s'est installée à Charenton il y a 1 an et demi. Tapissière d'ameublement de profession et forte de 15 ans d'expérience, elle a ouvert son atelier au 4, rue Alfred Savouré. Spécialiste de la décoration d'intérieur, elle peut tout aussi bien restaurer de façon traditionnelle un fauteuil que se lancer dans une création originale. Rien ne résiste alors à son imagination : voilage, décor de fenêtre, parure de lit... Il lui faut en moyenne 5 semaines par sujet. "Tout est fait à la main. Cela prend du temps !" explique-t-elle. Effectivement un article signé de sa main se mérite, mais au bout du compte la patience est justement récompensée !

L'atelier de la tapisserie - 4, rue Alfred Savouré - tél. 06.63.45.31.13.



COMMERCES DE PROXIMITÉ

Deux enseignes rénovées

Après la réalisation de travaux d'embellissement de la façade, plus moyen de manquer La "Casa Italia", boutique installée depuis 25 ans à Charenton. Ce commerce propose une farandole de délicieuses spécialités, épicerie fine, pâtes fraîches, plats à emporter, pâtisseries, ... Un vaste choix sur des produits de qualité qui saura satisfaire à coup sûr les papilles les plus exigeantes ! Des travaux ont permis la mise en place au sein du **salon de coiffure Eric Stipa** d'un nouveau concept : le comptoir à shampoings et soins où chaque client peut choisir le produit qui lui convient parmi une vingtaine de références. Une équipe de coiffeuses aguerries à la méthode de coupe qui a fait la renommée d'Eric Stipa, vous accueille et vous conseille dans ce salon mixte.

Casa Italia - 133, quater rue de Paris - ouvert du lundi au samedi de 9h à 14h et de 16h à 20h.
Salon Eric Stipa - 3, Place des Marseillais -- ouvert lundi, mardi, mercredi, vendredi 9h30-19h- jeudi 9h30-20h - samedi 9h-19h- Tél. 01.43.53.45.55 - <http://salon.ericstipa.com>

QUAND ELEVES ET ENTREPRISES SE RENCONTRENT

Appel à candidature

Les villes de Charenton et de Saint-Maurice, le lycée Robert Schuman et le Club Gravelle Entreprendre se sont investis dans la durée pour aider les élèves de seconde à trouver leur voie. Ainsi, chaque année, des dirigeants d'entreprises, des salariés et des agents de la fonction publique interviennent au lycée pour raconter leur parcours et leur métier. **Afin d'élargir le spectre des métiers et parcours présentés, un appel à candidature est lancé pour que de nouveaux intervenants se fassent connaître, travaillant à Charenton ou Charentonnais et travaillant ailleurs.** Cette séquence se déroulera le 21 février 2019. Les professionnels seront réunis en amont afin qu'ils puissent appréhender au mieux leur intervention.

Les personnes intéressées peuvent contacter la Direction de l'Economie et de l'Emploi par mail à eco@charentonlepont.fr ou par téléphone au 01.46.76.50.03.

Ouverture d'une ULIS au collège la Cerisaie

Depuis le mois de septembre, une ULIS (Unité localisée pour l'inclusion scolaire) a ouvert ses portes au collège la Cerisaie. Elle permet, à ce jour, d'intégrer huit jeunes en situation de handicap léger pour qu'ils puissent suivre un cursus comparable à celui des autres élèves.



“
***Faire en sorte
que chacun trouve
sa place au collège
et retrouve
confiance***
”

Ils sont huit : sept garçons et une jeune fille. Tous souffrent de grandes difficultés d'apprentissage et pourtant, ils ont le sourire aux lèvres. Ces jeunes bénéficient du dispositif appelé ULIS, c'est-à-dire "Unité localisée pour l'inclusion scolaire".

Ils sont accompagnés d'une enseignante spécialement formée, qui est chargée, en liaison avec l'ensemble de l'équipe pédagogique, de déterminer les besoins spécifiques de chaque élève, puis de lui assurer, au long de l'année scolaire, le soutien qui va lui permettre de suivre un cursus comparable à celui des autres collégiens et

d'une AESH, une accompagnante des élèves en situation de handicap. Ces deux référentes vont les amener à trouver leurs marques au sein de l'établissement en leur proposant des possibilités d'apprentissages souples. Chacun a un emploi du temps adapté à ses possibilités, soit en classe "ordinaire" soit au sein de l'ULIS. Certains sont en 6^e, d'autres en 5^e ou 4^e... Peu importe, ils se sentent solidaires et bien vite, des amitiés se sont nouées.

Les huit jeunes vont acquérir, au cours de l'année, des compétences scolaires aussi bien que sociales.

Un esprit de tolérance

L'arrivée de ce dispositif au sein du collège la Cerisaie a amené l'équipe enseignante à travailler différemment, en se concertant et en testant de nouvelles approches pédagogiques. Ce qui fonctionne pour l'un ne fonctionne peut-être pas pour tous. Pour autant, il appartient à l'ensemble de la communauté scolaire et aux autres collégiens, eux aussi partie prenante du projet, de trouver comment inclure de façon satisfaisante ces huit jeunes. Il faut ici rappeler que les jeunes sont familiarisés à ces enjeux, puisqu'à Charenton, il existe deux ULIS en élémentaire, une à l'école Valmy et l'autre à Briand.



LUCIEN LACHAUME

83 ans dont 43 années de service comme porte-drapeaux. Lucien Lachaume, depuis de longues années, a choisi de s'investir pour la cause combattante. Ce Charentonnais s'implique au quotidien dans sa ville et aime à se rendre utile tout en participant à l'esprit de défense. Lucien Lachaume explique *"Je ne rate pas une cérémonie. Cet engagement a toujours rythmé notre vie de famille, c'est important pour nous de montrer aux jeunes générations ce devoir de mémoire, de transmettre les récits des anciens qui se sont battus pour la défense de la France."* Depuis plus de 4 décennies, lors des cérémonies, Lucien revêt le calot, les décorations, les gants blancs, la veste sombre et porte le drapeau. Avec sa femme Danielle, ils sont fiers aussi des liens de camaraderie, d'amitié et de solidarité qui sont nés de leur investissement associatif, aussi bien lors de réunions à la maison du Combattant, que lors des cérémonies ou des sorties sur les sites de mémoire. Dernièrement, Lucien a reçu une médaille toute particulière, la médaille honorifique de la Légion d'Honneur, des mains de l'Amiral Alain Coldefy. Toute particulière, car elle rend hommage à ses 43 années de service pendant lesquelles il a œuvré pour la cause combattante, gardant humilité et dévouement.

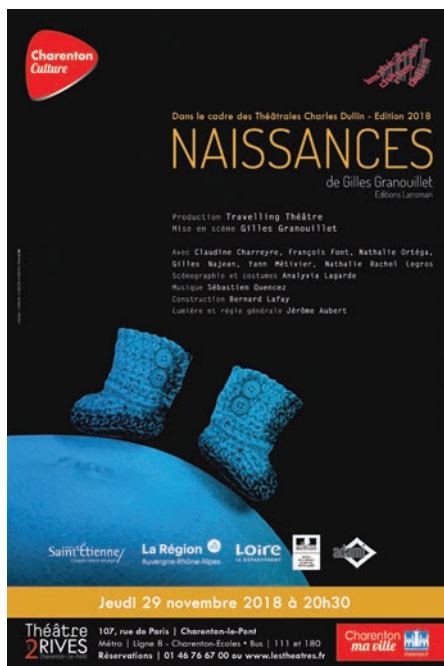
T2R

Naissances

"Naissances" emmène le spectateur dans les couloirs d'une maternité. Cette pièce donne à voir des moments à la fois denses et précieux ainsi que des instants d'intimité. Une maternité, c'est aussi une galerie de personnages et des histoires touchantes.

Jeudi 29 novembre à 20h30
Théâtre des 2 Rives - 107, rue de Paris
www.lestheatres.fr - Tél. 01.46.76.67.00
Tarif : entre 19 et 6 euros

Autour du spectacle : Lecture dans le cadre des Théâtrales Charles Dullin, du second volet de "Naissances", intitulé "Les nouveaux pères : le transformiste", par la compagnie Travelling Théâtre mercredi 28 novembre au petit t2r à 15h - entrée libre sur réservation au 01.46.76.67.01.



SAVE THE DATE

Illuminations de Noël

Le coup d'envoi des illuminations de Noël est programmé au vendredi 7 décembre à la nuit tombante. Jusqu'au 11 janvier, elles seront activées chaque jour et interrompues à 23h exception faite des nuits des 24 et 31 décembre.

MUSIQUE

Les 15 jours du Jazz et de l'improvisation

Le conservatoire municipal de musique André Navarra organise les 15 jours du Jazz et de l'improvisation avec deux master-class les **lundi 12 novembre à 18h** avec Eric Légnini (piano) puis **mercredi 14 novembre à 18h** avec Jean-Marie Ecay (Guitare) et Stéphane Kerecki (Contrebasse), suivi d'un concert au petit t2r à 20h le **jeudi 22 novembre**, intitulé "Jazz à tous les étages" construit par les enseignants du conservatoire autour d'un répertoire festif composé de standards et de compositions originales.

Conservatoire André Navarra - Salle Münch - 1, allée des Tilleuls - de 18h à 21h - Tout public à partir de 12 ans - Réservation obligatoire au 01.46.76.68.00



DU 15 NOVEMBRE AU 12 DÉCEMBRE

Exposition "Peintres de la Marine"

Les représentants les plus éminents des "peintres officiels de la Marine" seront mis à l'honneur cet automne à l'espace Art et Liberté. Les moyens d'expression sont eux aussi divers : peintures, gravures, sculptures, photographies. Cette exposition rend hommage aux passionnés de la mer.

Espace Art et Liberté - 3, place des Marseillais

Entrée libre du mardi au vendredi de 13h à 18h et le samedi 10h à 12h et 13h à 18h

Vernissage le jeudi 15 novembre à 19h

Visite commentée le jeudi 29 novembre à 13h (entrée libre)



< RENDEZ-VOUS >

DIMANCHE 11 NOVEMBRE

Cérémonie du 11 novembre : 100^e anniversaire de l'Armistice

Programmation détaillée du centenaire de l'Armistice et de la Victoire de 1918 en page 28.




JEUDI 19 NOVEMBRE À PARTIR DE 19H

Permanence de Michel Herbillon



Une fois par mois, Michel Herbillon, Député de la 8^e circonscription du Val-de-Marne (Charenton, Joinville, Maisons-Alfort et Saint-Maurice) tient une permanence à l'Hôtel de Ville de Charenton afin de recevoir les habitants. Il n'est pas nécessaire de réserver.


 Hôtel de Ville - 48, rue de Paris



MERCREDI 28 NOVEMBRE

Conte musical à la médiathèque des Quais

Le Conservatoire municipal de musique André Navarra s'invite à la Médiathèque des Quais le mercredi 28 novembre prochain à 15h30 avec des contes d'Europe centrale inspirés de la tradition juive : l'origine de la pluie, le démon est dans la cruche, pourquoi le coucou redoute la fête de la Saint-Jean et enfin la couverture de Joseph.

 Médiathèque des Quais - 36, quai des Carrières - Tél. 01.46.76.69.00.

JEU CONCOURS

Ecris ta lettre au père Noël

Craies grasses, gommettes et paillettes seront de mise ! Les petits Charentonnais, âgés de 3 à 8 ans, sont invités, comme l'année dernière, à écrire leur plus belle lettre au Père Noël. Ils pourront la décorer et la glisser dans la boîte à lettres en bois dans le hall de la mairie du 12 novembre au 5 décembre prochain.

La remise des prix aura lieu le samedi 22 décembre à 14h à l'espace Toffoli.



CE SERA BIENTÔT À VOUS DE VOTER !

Les commerçants mettront bientôt leurs vitrines en fête

Le mois prochain aura lieu la 4^e édition de "vitrines en fête". Les commerçants, artisans et restaurateurs se préparent à parer leurs vitrines de guirlandes, décorations et petits sujets animés. Vous serez à cette occasion sollicités pour voter et donner votre préférence sur le site Internet de la Ville ou sur sa page Facebook.



★ Agenda ★

Trophées du sport

Vendredi 9 novembre à 19h

★ Complexe Nelson Paillou
4 bis, avenue Anatole France

Venez assister aux trophées du sport au complexe Nelson Paillou le vendredi 9 novembre à 19h pour vibrer au rythme des démonstrations et retrouver les clubs sportifs de la ville.

Comme chaque année, les associations ont répondu positivement à l'appel et seront présentes pour cette soirée dédiée au sport et à la convivialité.



Loto solidaire

Samedi 1^{er} décembre

Tarifs : 10€ les 3 cartons - 3€ le carton supplémentaire
★ Espace Toffoli - 73, rue de Paris

La Ville organise, en collaboration avec l'Amicale du 3^e Age, l'Association des Seniors de Charenton et l'Association des Familles de Charenton, un grand Loto solidaire au profit de l'Institut Curie. Venez nombreux, en famille ou entre amis, pour jouer au loto et faire preuve de générosité pour la lutte contre le cancer. 1^{er} prix : 250 euros en bons d'achat chez carrefour bercy



Téléthon

Samedi 8 décembre

★ place Aristide Briand

A Charenton, plusieurs associations vous donnent rendez-vous samedi 8 décembre afin de collecter un maximum de dons au profit du Téléthon. Ne manquez pas ce grand rendez-vous de la générosité et participez nombreux à cette chaîne de solidarité, avec notamment les balades en voitures anciennes, organisées par le Lions Club, la vente de gâteaux et de spécialités allemandes, par la section Allemande du Comité de jumelage. Un seul numéro ce jour-là : le 36 37 !



Mercredi 7 novembre

Inscriptions à la session

approfondissement BAFA

Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 7 décembre prochain pour la prochaine session qui se tiendra du 22 au 28 décembre prochains.

★ Service jeunesse - 7bis, quai de Bercy
Tél. 01.46.76.44.54.

Les petites oreilles • 10h30

Heure du conte - Tous les mercredis

★ Médiathèque des Quais - 36, quai des Carrières - Tél. 01.46.76.69.00

Séance découverte et / ou perfectionnement du jeu d'échecs

• 17h à 19h

Gratuit - Association l'Echiquier de Saint-Maurice Charenton

★ Médiathèque des Quais - 36, quai des Carrières - Tél. 01.46.76.69.00

Vendredi 9 novembre

Permanence CAUE • 9h à 12h

Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement - Prochaine permanence le vendredi 7 décembre

★ Service urbanisme - 49, rue de Paris

Tél. 01.46.76.67.65 ou
urbanisme@charenton.fr

Conférence sur l'équilibre • 10h

Salle du rez-de-jardin - gratuit

★ CCAS - Centre Alexandre Portier
21bis, rue des Bordeaux

Samedi 10 novembre

Speaking Coffee • 10h à 12h

Tous les samedis

★ Médiathèque des Quais - 36, quai des Carrières - Tél. 01.46.76.69.00

Il était une fois Walt Disney • 16h

Entrée libre. Projection et débat dans le cadre du Mois du film documentaire

★ Médiathèque des Quais - 36, quai des Carrières - Tél. 01.46.76.69.00

Dimanche 11 novembre

Cérémonie du 11 novembre : 100^e anniversaire de l'Armistice

La cérémonie officielle du 11 novembre et de la victoire de 1918 organisée par le monde combattant et les Villes de Charenton et Saint-Maurice se déroulera à Charenton et Saint-Maurice selon le programme suivant :

9h20 : Rassemblement devant l'Église

Saint-André de Saint-Maurice

9h30 : Messe "Pour la Paix et pour les Morts de toutes les Guerres"

10h30 : Départ en défilé jusqu'au Monument aux Morts de Charenton

10h45 : Cérémonie au Monument aux Morts de Charenton

11h15 : Reprise du défilé vers le Monument aux Morts de Saint-Maurice

11h30 : Cérémonie place Charles de Gaulle à Saint-Maurice

16h : Concert La Grande Guerre et la diva au Théâtre du Val d'Osne

Lundi 12 novembre

Réunion d'information petite enfance

• 14h

Inscription obligatoire : 01.71.33.51.34. et petiteenfance@charenton.fr

★ Hôtel de Ville - 48, rue de Paris - salle Séguier

Mardi 13 novembre

Conférence "Art de mieux vivre" • 10h

Salle du rez-de-jardin - gratuit

★ CCAS - Centre Alexandre Portier - 21bis, rue des Bordeaux

< AGENDA >

Atelier de préparation aux entretiens d'embauche • de 14h à 17h. Venir muni d'un CV et d'une offre d'emploi correspondant à votre profil. 2^e séance le jeudi 15 novembre de 14h à 17h. Inscription au 01.46.76.50.00.
* Direction de l'économie et de l'emploi 73, rue de Paris

Jeudi 15 novembre

Déjeuner dansant • 12h
Fêtons le Beaujolais nouveau sur les rythmes des Guinguettes - en présence d'un orchestre - Tarif : 30 euros
Inscriptions à l'accueil du CCAS
* Espace Toffoli - 73, rue de Paris

Vendredi 16 novembre

Café Alzheimer • de 15h à 17h
* Accueil de jour "les 4 vents" - 26, rue Gabriel Péri - Tél. 01.48.72.87.82

Samedi 17 novembre

Rhyme Time (Eveil à l'anglais) • 10h30
Gratuit - Inscription obligatoire
* Médiathèque des Quais - 36, quai des Carrières - Tél. 01.46.76.69.00

Le Noshow

• 20h30
Théâtre interactif. Dès 13 ans.
* T2R - 107, rue de Paris
Tél. 01.46.76.67.00 - www.lestheatres.fr

Mercredi 21 novembre

Cuba, la couleur de l'espoir • 15h
Ciné-conférence. De 5 à 8 euros
* T2R - 107, rue de Paris
Tél. 01.46.76.67.00 - www.lestheatres.fr

Samedi 24 novembre

Danse autour des livres (Atelier d'éveil corporel) • 15h30
Gratuit. Pour les 4 - 7 ans. Inscription obligatoire sur le portail des médiathèques
* Médiathèque des Quais - 36, quai des Carrières - Tél. 01.46.76.69.00

Le modèle vivant déplié

• de 16h à 18h
Entrée libre. Projection et rencontre avec le modèle dans le cadre du Mois du film documentaire
* Médiathèque des Quais - 36, quai des Carrières - Tél. 01.46.76.69.00

Jeudi 29 novembre

Visite commentée de l'exposition "Peintres de la Marine" • 13h
* Espace Art et Liberté - 3, place des Marseillais

Conférence Comité de jumelage Israël

• 20h
70 figures d'Israël - 1948 - 2018 en présence des auteurs, Jean-Pierre Allali et Haim Musicant Sur réservation au

06.82.01.30.68 et 01.43.78.23.51

Tarif : 7 euros

* Espace Toffoli - 73, rue de Paris

Vendredi 30 novembre

Collecte alimentaire • toute la journée
Organisée avec le partenariat du Lions club en faveur de l'épicerie solidaire Au petit plus. L'opération est renouvelée le lendemain samedi.
* Place Ramon (devant le Monoprix) et rue du Général Leclerc (devant le Franprix).

Mercredi 5 décembre

Sarah McCoy • 20h30
Concert. Tout public. De 6 à 19 euros.
* T2R - 107, rue de Paris
Tél. 01.46.76.67.00 - www.lestheatres.fr

Vendredi 7 décembre

Heureux les Heureux • 20h30
Théâtre. Tout public. De 15 à 45 euros.
* T2R - 107, rue de Paris
Tél. 01.46.76.67.00 - www.lestheatres.fr

Samedi 8 décembre

Concert à l'espace Art et Liberté • 16h
"La mer" par l'ensemble guitares, des classes de harpe et de piano du Conservatoire de musique Navarra
Gratuit.
* Espace Art et Liberté - 3, place des Marseillais

Dimanche 9 décembre

Heures d'orgue de St Pierre de Charenton • 15h45
Frédérique Gros (Cathédrale du Puy en Velay). Œuvres de Robert et Clara Schumann
Libre participation.
* Eglise St Pierre de Charenton, place de l'Eglise

Permanences

Les élus à votre rencontre
le samedi matin

* au marché du centre

Les samedis 10, 17, 24 novembre ainsi que les 1^{er} et 8 décembre

* à Aldi

Le samedi 1^{er} décembre

* à Bercy 2

Le samedi 17 novembre

* à la Coupole

Le samedi 24 novembre

Ateliers

Du 20 novembre au 2 décembre

Exposition de l'artiste Meg Ozono, un art de la photo jewelry

Démonstrations d'Ikébana, de calligraphie et de flûte japonaise Shakuhachi le 24 nov.
* Amarante - 8, rue du Général Leclerc

Lundi 5 novembre

Méthode Le Geste de peindre : atelier de peinture et de créativité • 17h à 18h30 - Egalement les 12 et 19 nov., 3 et 10 déc. de 17h à 18h30, et 7, 14, 21, 28 nov. et 5 déc. de 16h à 17h30
contact@latelierdecharenton.com
* L'Atelier de Charenton - 33, rue Gabrielle

Mardi 6 novembre

Posture de Verticalité • 8h à 9h
Egalement le 7 et 8 nov.
sarah@retouramont.com - 06.37.07.84.06
* Pôle de Danse Verticale - 197, rue de Paris

Vendredi 9 novembre

Stage "Initiation à la photographie" • 19h à 21h - Egalement les 23 nov. et 7 déc., et le 24 nov. de 14h à 18h - Autres stages les 10, 16, 24 et 25 nov.
ateliersartcharenton@gmail.com
* Les Ateliers d'Art de Charenton - 4, rue de la Mairie

Samedi 10 novembre

Atelier Marionnette • 16h30 à 19h30
Ouvert à tous - collectifstc@gmail.com
* Super Théâtre Collectif - 86, rue de Paris

Dimanche 11 novembre

Dimanche artistique • 14h à 18h
Animations artistiques et créatives. Tous les dimanches - 51, square Henri Sellier
asso@atelierscouleurs.org - 06.84.59.63.24
* Les Ateliers Tout en Couleurs

Aquarelle / Croquis urbain • 14h30 à 17h - Egalement le 17 nov, le 8 et 9 déc.
* Maison des Artistes - 06.67.69.71.30

Atelier de création dessin • 13h30 à 17h30 - Autre stage le 18 nov. de création peinture - ppouliot@free.fr
* Maison des Artistes - 9 place de la Coupole

Samedi 17 novembre

Portes ouvertes des ateliers d'artistes • 14h à 20h - Spéciale édition "J-J Corriger". Egalement le lendemain.
* Maison des Artistes - 9, place de la Coupole

CHARENTON DEMAIN
Une équipe au travail



Les Charentonnais ont reçu le mois dernier une brochure intitulée " 2014 – 2018 : Une équipe au travail ". Ce document a été publié afin de rendre compte des actions concrètes menées par notre équipe en faveur de l'intérêt général. La majorité des engagements pris devant nos concitoyens par Jean-Marie Brétilon lors des élections municipales de 2014 ont été respectés. A la suite de l'élection en 2016 d'Hervé Gicquel, notre Maire, cette dynamique a été

poursuivie et amplifiée. Sur la rive Nord de la ville, de grands projets ont vu le jour comme la réalisation de l'école élémentaire Anatole France, composée de 8 classes et de son accueil de loisirs. Des travaux de rénovation de la piscine et du Palais des sports seront par ailleurs prochainement lancés. A l'Est, le quartier du Pont va être transformé et sera dynamisé grâce à la construction d'un immeuble de 94 logements intermédiaires et sociaux, avec des commerces en rez-de-chaussée. Cette opération a débuté en 2016 en partenariat avec le groupe Immobilière 3F. Au Sud, 2017 aura été marquée par la réalisation, à la demande de la Municipalité, d'un revêtement antibruit d'un coût de 2 millions d'euros financés par l'Etat et la Région Ile-de-France réduisant les nuisances sonores. A l'Ouest, la métamorphose du quartier Bercy s'est enfin enclenchée, début 2018, grâce à notre partenariat avec "Grand Paris Aménagement", spécialiste de l'aménagement public, et "UrbanEra", entité de Bouygues Immobilier, lauréat du concours Inventons la Métropole du Grand Paris.

L'instauration du Soutien à l'Accueil du Jeune Enfant (SAJE), une aide financière pour payer les modes de garde privés pour les bébés, du Pass' Sport facilitant l'accès des jeunes aux clubs sportifs, de la gratuité de la téléalarme pour les personnes fragilisées, du dispositif sport sur ordonnance, démontrent que nous agissons concrètement en direction de tous nos concitoyens. Nos multiples initiatives en faveur du développement durable participent au rayonnement de notre commune.

Charenton a modernisé ses services en limitant l'évolution des tarifs municipaux à l'inflation alors qu'elle est en même temps confrontée à une baisse des dotations d'Etat et à la hausse des contributions aux fonds de péréquation. C'est le résultat d'une capacité d'adaptation de nos politiques et d'une gestion rigoureuse des deniers publics.

Agir pour vous et avec vous dans le cadre d'une démocratie de proximité active est notre priorité.

Les élus du groupe Charenton Demain



CHARENTON AVANT TOUT
2018 : Année (de la communication) du développement durable.

En janvier, le maire nous annonçait que 2018 serait l'année du développement durable à Charenton. Nous attendions alors impatiemment la liste des mesures qu'allait prendre la majorité pour intégrer le changement climatique dans sa politique.

Quelques mesures sont venues. Le tri dans les cantines, 3 ruches au bord de l'A4, la prime à l'achat pour 50 vélos électriques, la journée du développement durable, et puis quoi d'autre ? Des choses aberrantes comme une cour d'école neuve bétonnée, sans arbre ni verdure, complètement à rebours de ce qui se fait ailleurs ! En novembre, nous sommes bien forcés de constater que les économies d'énergie ont surtout eu lieu sur les initiatives municipales crédibles. D'ailleurs le maire le disait lui-même dans ce journal : "les initiatives doivent surtout venir des citoyens". Au contraire, nous pensons que le rôle des élus est d'impulser les changements à l'échelle locale et d'accompagner les initiatives citoyennes. Multiplier l'offre de déplacements propres en créant un réseau dense de pistes cyclables, étendre le tri des biodéchets pour tous, supprimer le plastique jetable dans les cantines, relocaliser la production des repas pour éviter 100 km de transport quotidien, verdifier les rues et les bâtiments municipaux pour réduire l'impact des canicules, etc. Les solutions sont là et nombreuses, il ne manque que la volonté de les mettre en œuvre.

Loïc RAMBAUD,
Conseiller municipal
@rambaudloic, www.charentonavanttout.fr



POUR CHARENTON, L'HUMAIN ET L'ÉCOLOGIE
L'Habitat n'est pas un marché !

La métropole du Grand Paris a présenté son PMHH, Plan Métropolitain de l'Habitat et de l'Hébergement, qui fixe pour 130 communes d'Île de France leurs objectifs en matière de logement. Mais l'élaboration de ce plan est aussi floue que ses priorités. Où sont les projets de reconversion et de réhabilitation des immeubles inoccupés et vétustes ? Où sont les normes écologiques et l'encadrement des loyers ? Où sont les réquisitions des logements vacants ? À Charenton, la majorité se livre à un marchandage bien éloigné des enjeux et des menaces qui pèsent sur la liberté municipale et refuse de comprendre que la loi du marché est l'unique inspiration de ce plan qui ne vise qu'à anesthésier les élus tout en gavant les promoteurs.

Émilie Bertrand

Notre blog : <http://pourcharenton.blogspot.fr/>



CHARENTON AMBITION

Le bilan de mi-mandat, attendu en avril 2017, était l'occasion de rendre compte aux Charentonnais des 3 ans de travail du maire qu'ils ont élu en mars 2014. Avec son équipe municipale, les chantiers ne manquaient pas : renaissance économique, réponses aux enjeux environnementaux, écoute et attention des plus petits aux seniors, renforcement des solidarités, Sécurité etc ... en synthèse : insuffler et soutenir un véritable élan ! Véritable élan ? Le maire élu démissionne après 2 ans d'exercices ! L'équipe municipale... la nouvelle, très investie, pose un dialogue néanmoins limité par leur propension à vouloir croire et faire croire qu'elle seule porte la vérité et l'Intérêt Général. Une démocratie locale efficace se fonde sur une capacité d'ouverture, d'écoute et de partage... elle ne se limite pas à un simple échange d'informations. **Alors bilan de mi-mandat ou bien stratégie de communication pour 2020 ?**

Chantal Gratiet

SANTÉ à Charenton

PERMANENCES PHARMACIES

Dimanche 11 novembre

PHARMACIE CENTRALE

54, rue de Paris
Tél. 01.43.68.01.41.

Dimanche 18 novembre

GRANDE PHARMACIE DE SAINT-MAURICE

7, rue du Maréchal Leclerc
Tél. 01.43.96.44.93

Dimanche 25 novembre

GRANDE PHARMACIE DE SAINT-MAURICE

7, rue du Maréchal Leclerc
Tél. 01.43.96.44.93

Dimanche 2 décembre

LA GRANDE PHARMACIE

3, place des Marseillais
Tél. 01.43.75.14.68

Dimanche 9 décembre

PHARMACIE DES QUAIS

58 bis, quai des Carrières
Tél. 01.43.68.43.50.

SAMI

Urgences médicales le soir, le week-end et jours fériés en appelant le 15.

14, rue du Val d'Osne à Saint-Maurice

• le soir du lundi au vendredi de 20h à minuit

• le samedi de 14h à minuit

• les dimanches/jours fériés de 8h à minuit

 Version audio du Charenton magazine sur www.charenton.fr

DISPARITION d'Anna Petranca



Nous avons appris le décès d'Anna Petranca survenu le 13 septembre dernier à l'aube de ses 89 ans. Née en Toscane, elle était arrivée en région parisienne pour rejoindre son mari. Elle n'avait jamais perdu son

accent italien et ce qui faisait le charme de la culture méditerranéenne : la générosité, la joie de vivre sans oublier sa fameuse recette des lasagnes qui régalait ses proches. Avec Maurice, son mari, elle s'était installée à Charenton il y a de longues années. Ensemble, ils avaient participé sans compter à la vie locale. Très entourée, Anna Petranca vivait dans son appartement place de Valois, rempli de souvenirs en prenant soin des fleurs de son balcon, sans oublier les petites mésanges qui lui apportaient un peu de poésie chaque matin. A ses filles, Cristina et Silvia, et ses petits-enfants, Victor et Olivia, *Charenton magazine* présente ses sincères condoléances.

Naissances

Avec nos plus vives félicitations

Sophia BIRELLOU • Shana COHEN
BALALUM • Pacôme VIDAL • Zélie
BERNINI • Louis-Élie COIRIER •
Gary NATAF • Michel SANS-JOFRE •
Anna DUBAULT • Juliette HUMBLLOT
• Priam RONFET • Margot HUTTON •
Gabriel MACAVILCA • Lévi BOKOBZA
• Charlotte RINGOT • Antoine LE
GALL DU TERTRE • Sofiane AOUNE •
Darany TANDIA • Mathis REPUSSEAU
• Mohamed-Ali MALKI • ASSIÉ Nathan
• LAVAURY Kelly • LUKOJI KADIMA
Anaya • BARROS TEIXEIRA Mateo •
RUBY CECHETTI Ysé • ATTAL Eden
• LEGALLOU Ethan • FOURCHES
PELLEN Lucas • CHAIGNEAU Théo •
Ava FITOUSSI • Ayden WERY • Lisa
BOUZEMBRAK • Fati-Mariam FOFANA
• Clément GUERLAIS •

Mariages

Avec tous nos vœux de bonheur

Sarah BLUM et Yonathan SUSANA •
Leslie ZEITOUN et Yi CAO • Margaux
BONDIGUEL et Steve MONESTIER •
Hermine SOSSOU et Charles-Hubert
GUYOT • Bilonda DINEKA et Ruddy
KAMBA • Martine BIZERAY et Gilles
GILLOT • Laëtitia PONCE et Valentin
GRAYON • Souhaila IDIR et Jebrane
HAMMOUTI • Audrey BAYLAC et
Paul LOUREIRO • Priscilla BIBLOQUE
et Arezki MAHMOUDI • Halima
MESSABIHI et Namic AÏT MEDDOUR
• Lim SIEU et Michel LINH • Emilie
PRADERE et Jean-Vincent HORNN •
Mélissa BENISTI et Harold BENITAH •

Décès

Avec nos sincères condoléances

René GALLO • Joseph BENMOUSSA
• Paulette NOËL veuve DEWERDT
• Georges HUMBERT • Richard
BENAMOU • Caroline SIMONNET
épouse ROUX • Zofia RACHWAL •
Pascal DOINEAU • Isabella TATARELLI
veuve GRILLEA • Huguette JEGAT
veuve CONTRERAS • Robert BAUER •
Milena MASSUCCI veuve MASETTO •
Maurice HOWE • Gilbert MANCEAU •

Recensement

Vous venez d'avoir 16 ans, venez-vous faire recenser.

- Les jeunes garçons et filles nés en novembre 2002 : de novembre 2018 à février 2019
- Ceux nés en décembre 2002 : de décembre 2018 à mars 2019
- Ceux nés en janvier 2003 : de janvier 2019 à avril 2019.

Si vous venez avant votre date anniversaire, nous ne pourrions pas enregistrer votre demande. Par contre, ceux qui ne se sont pas encore fait recenser et qui ont moins de 25 ans doivent venir en mairie afin de régulariser leur situation vis-à-vis du recensement militaire.

Pièces à fournir

- carte nationale d'identité,
- livret de famille des parents,
- décret de naturalisation ou déclaration devant le juge d'instance, si acquisition de la nationalité française ou né(e) à l'étranger,
- carte d'identité d'un des 2 parents dans le cas où le jeune est né en France et que ses 2 parents sont nés à l'étranger. Cette démarche est obligatoire. Elle vous permettra par ailleurs d'obtenir une attestation indispensable pour présenter tous les examens (baccalauréat, permis de conduire, etc...).

Affaires civiles

Ouvert du lundi au vendredi au 16, rue de Sully, de 8h30 à 12h et de 13h15 à 17h15 et le samedi matin au 7, rue Gabriel Péri de 9h à 12h15.

Écris ta plus belle lettre au Père Noël

Du 12 novembre au 5 décembre 2018

Remise
des prix
en présence du Père Noël :
Samedi 22 décembre à 14h



Dépose ta lettre dans la boîte aux lettres en Mairie au 48, rue de Paris